

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTES PYRENEES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SOUES

Nombre de conseillers : 14  
En exercice : 23  
Qui ont pris part à la délibération : 20

Séance du 25 Septembre 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, le Vingt-Cinq du mois de Septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Soues, régulièrement convoqué le Dix-Huit du mois de Septembre, s'est réuni sous la présidence de Mme Danièle CORONADO, Maire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Mme Danièle CORONADO, Maire, fait l'appel et compte quatorze membres présents, et six procurations.

**Etaient présents :** MM. BASTIANINI Jean-Pierre ; DUPONT Raymond ; HUILLET Pierre-Jean ; LARRIEU Bernard ; LARROQUE Jean-François ; LAUDEBAT Olivier ; LESCOUTE Roger ; SEMPASTOUS Jean-Paul

Mmes CAMES Colette ; COLORADO Béatrice ; CORONADO Danièle ; CRESCENT Sylvie ; DUBARRY Béatrice ; HUILLET Paule

**Etaient absents :** Mme CUILHE Sandrine ;  
Mme DELANNOY Delphine ;  
M. DELAVAU Jean-Michel

**Excusés :** Mme BERNAD Nathalie a donné procuration à Mme HUILLET Paule ;  
Mme BARON Marie-Paule a donné procuration à Mme CORONADO Danièle ;  
M.ERRAÇARRET Dominique a donné procuration à M. SEMPASTOUS Jean-Paul ;  
M. PELARREY Laurent a donné procuration à M. LESCOUTE Roger ;  
M. ROUDIER Pascal a donné procuration à M. LARRIEU Bernard ;  
Mme TROUILH Françoise a donné procuration à M. BASTIANINI Jean-Pierre

M. LARROQUE Jean-François a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 18 Juin 2025 étant approuvé.

Délibération N° D54/2025

Code 3-6

**Convention de servitude de passage au bénéfice de GRDF pour l'installation d'équipements de protection cathodique**

**Exposé des motifs :**

Mme le Maire expose que GRDF, gestionnaire du réseau de distribution de gaz, sollicite de la commune une servitude du passage sur la parcelle AB19, sise rue du 19 Mars 1962, issue du domaine privé communal, en vue de l'installation de protections cathodiques.

Mme le Maire propose d'autoriser la signature de cette convention.

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Général de la Propriété des personnes publiques,

**Considérant** que l'entretien du réseau de distribution de gaz est d'intérêt général,

**Ouï** l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

D'autoriser Mme le Maire à signer la convention octroyant une servitude de passage à GRDF sur la parcelle AB19 afin d'y installer des protections cathodiques.

**Article 2 :**

Mme. Le Maire est autorisée à engager toute démarche, à engager toute dépense et à signer tout acte ou tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

La Maire,  
Danièle CORONADO



Le Secrétaire de séance  
Jean-François LARROQUE

